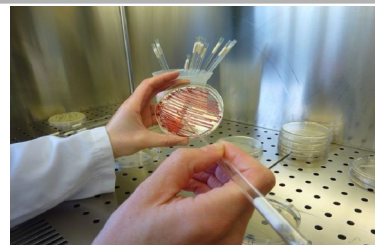


Technicien Supérieur Agricole (BTSA)

Analyses Agricoles, Biologiques et Biotechnologiques

ANABIOTEC



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTSA ANABIOTEC forme en 2 ans des techniciens supérieurs de laboratoire. Cette formation scientifique et technique complète propose une acquisition de connaissances concernant à la fois la matière (physique et chimie) et le vivant (biochimie, biologie et microbiologie).

Au terme de la formation, l'étudiant en BTSA ANABIOTEC sera en capacité de comprendre et mettre en œuvre des analyses, de conduire une étude ou une recherche. Il sera autonome et rigoureux, capable de gérer et d'organiser son travail en respectant les protocoles d'hygiène et de sécurité, les normes et les délais.

PUBLIC CONCERNÉ

Après l'obtention d'un baccalauréat général, technologique, professionnel.

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

La formation en 2 ans s'inscrit dans le schéma européen de l'enseignement supérieur **Licence Master Doctorat (LMD)**. La formation est découpée en 4 semestres. Chaque semestre est affecté de 30 crédits ECTS (**European Credit Transfert System**).

Le diplôme est attribué aux étudiants ayant obtenu 120 ECTS à l'issue de la formation.

POURSUITE D'ETUDES

Licence ou licence professionnelle.

Université européenne dans le cadre du dispositif LMD.

Classes préparatoires post-BTS : école supérieure agronomique (ENSA), école d'ingénieur des travaux (ENITA), écoles vétérinaires.

Institut national supérieur de formation agro-alimentaire (INSPA).

Autre BTSA en 1 an, certificat de spécialisation.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétologiques, chimiques des secteurs publics ou privés.

Laboratoires d'analyses médicales des secteurs biologique, biochimique ou bactériologique.

Laboratoires de services (analyses vétérinaires, analyses de sol, analyses de l'eau).

Instituts de recherche et de développement, assistant ingénieur....

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription se fait sur la plate forme



Ce site gère l'ensemble de la procédure (proposition d'admission). Le LEGTA adresse aux familles un dossier d'inscription à l'issue des phases de réponse.

Le site gère l'ensemble de la procédure (calendrier, première inscription, formulation des vœux, proposition d'admission). Le LEGTA adresse aux familles un dossier d'inscription à l'issue des phases de réponse.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation permet d'acquérir : des connaissances générales (techniques de communication, informatique, français, langue vivante, mathématiques, sciences économiques et sociales), des connaissances scientifiques et techniques, des savoir-faire pratiques acquis en laboratoire de biologie, microbiologie, physique et biochimie, une approche statistique, une méthodologie des techniques d'analyses et de recherches.

Un module est consacré à l'accompagnement au projet personnel et professionnel de l'étudiant – 87 heures par an.

Semestre 1 (30 ECTS) de septembre à fin janvier

Unités d'Enseignement (UE) en BTSA ANABIOTEC

UE 1.1 : Economie et Anglais – 86,5 h / 5 ECTS

UE 1.2 : EPS, ESC et APPP – 71,5 h / 2,5 ECTS

UE 1.3 : Mathématiques et informatique – 83,5 h / 6 ECTS

UE 1.4 : Matières scientifiques (biologie, microbiologie et physique/chimie)

et MIL santé-alimentation – 268,5 h / 16,5 ECTS

Semestre 2 (30 ECTS) de février à fin juin

Unités d'Enseignement (UE) en BTSA ANABIOTEC

UE 2.1 : Français, ESC, doc et Anglais – 136 h / 8 ECTS

UE 2.2 : EPS et APPP – 42 h / 2 ECTS

UE 2.3 : Analyse, métrologie et statistique – 102,5 h / 7,5 ECTS

UE 2.4 : Pratique de laboratoire (biologie, microbiologie, biochimie et physique/chimie) – 196 h / 12,5 ECTS

Semestre 3 (30 ECTS) de septembre à fin janvier

Unités d'Enseignement (UE) en BTSA ANABIOTEC

UE 3.1 : PIC, informatique et APPP – 72 h / 3,5 ECTS

UE 3.2 : Français et économie – 73,5 h / 5 ECTS

UE 3.3 : Pratique de laboratoire (biologie, microbiologie, biochimie, physique/chimie, statistique et anglais) – 271 h / 12,5 ECTS

UE 3.4 : Biotechnologie, microbiologie et biologie – 141,5 h / 9 ECTS

Semestre 4 (30 ECTS) de février à fin juin

Unités d'Enseignement (UE) en BTSA ANABIOTEC

UE 4.1 : EPS – 34,5 h / 2 ECTS

UE 4.2 : Projet scientifique M58 – 43,5 h / 5 ECTS

UE 4.3 : Stage en entreprise – 12 semaines / 18 ECTS

UE 4.4 : Contrôle qualité et MIL pharmacologie – 86,5 h / 5 ECTS

M 71 - Modules d'initiative locale (MIL)

MIL1 : Alimentation et santé

(biologie de la nutrition, problèmes et risques liés à l'alimentation, normes, réglementations...).

MIL2 : Pharmacologie, connaître le secteur pharmaceutique, la production et la réglementation du médicament.

Formation complémentaire proposée Habilitation niveau II :

- En animalerie de laboratoire (autorisation de travail sur les animaux vivants dans le cadre de la recherche).

Stages collectifs

M51 : découverte, organisation et gestion d'un laboratoire.

M58 : Conduite d'un projet expérimental et travail en autonomie.

Stage individuel

M61 : Un stage en entreprise de 12 semaines (dont 7 prises sur la scolarité) permet à l'étudiant de se placer dans une des situations professionnelles envisageables à l'issue de la formation et de développer ses compétences dans un contexte professionnel. Le stage se réalise en France ou en Europe.

Activités pluridisciplinaires

Temps de formation et donnant lieu à la constitution de dossiers techniques, à des études de cas, à des visites, à des enquêtes, à des observations et à des travaux pratiques ou dirigés.



Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

BP 106-AREINES-41106 VENDOME cedex

02-54-67-44-00

legta.vendome@educagri.fr

www.legta41.educagri.fr

